



Garde alternée : Noël 2021

Par SeeBee

Bonjour,

Par jugement depuis 2016 :

- notre fille de 12 ans est en semaine paire chez son père et en semaine impaire chez moi, l'alternance se faisant du vendredi soir après l'école 17h au vendredi suivant.
- En ce qui concerne les vacances scolaires de Noël, elles se font en année paire chez lui, en année impaire chez moi.

Cette année 2021 (impaire), je vais donc la récupérer après l'école le Vendredi 17 décembre jusqu'au Vendredi 24 décembre 17h, veille de Noël où elle est censée retourner chez son père.

Je ne comprends pas comment faire cette fois-ci puisque les années précédentes le calendrier faisait que chaque Noël était bien passé chez chacun des parents en respectant l'alternance des années paires et impaires.

Comment faire, sachant que Monsieur n'a strictement aucune souplesse et que toute "négociation" est impossible...

Merci pour votre aide précieuse.

Puis je espérer une réponse svp, merci